

LES AMIS DE LA TERRE-TOGO

RAPPORT D'ACTIVITES

2010



Nous participons à la préservation du patrimoine commun environnemental et culturel de l'Humanité, y compris ...



... la faune sauvage

INTRODUCTION GENERALE

L'année 2010 a été marquée par la célébration du 20^e anniversaire de la création de Les Amis de la Terre-Togo (ADT-Togo). Première organisation écologique à l'échelle nationale, ADT-Togo l'est de part sa date de reconnaissance officielle par les autorités (1991) ; elle l'est aussi de part :

- la pertinence des sujets traités : protection de la biodiversité et lutte contre la désertification, lutte contre les changements climatiques et promotion des énergies renouvelables, promotion de l'agriculture durable et de la souveraineté alimentaire, gestion intégrée des ressources en eau, protection de la couche d'ozone, lutte en faveur du commerce équitable, etc. ;
- le dynamisme de ses relations : membre du plus grand Réseau écologique de base (Les Amis de la Terre-International), de l'Union Mondiale pour la Nature (UICN). Elle est accréditée près le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE), jouit du statut consultatif auprès du Conseil Economique, Social et Culturel de l'Union Africaine (ECOSOC de l'UA), du Conseil Economique et Social de l'ONU (ECOSOC de l'ONU) et surtout
- la portée et la plus-value des activités de protection de l'environnement et de promotion de développement durable menées.

A l'heure du bilan, il n'est pas surabondant de parler en quelques lignes non seulement des festivités de ce 20^e anniversaire mais aussi des activités phares des deux décennies (I) même si l'essentiel du présent exercice est dédié aux activités exécutées dans le cadre de programmes formellement définis (II).

PREMIERE PARTIE : FESTIVITES DU 20^E ANNIVERSAIRE DE ADT-TOGO ET ACTIVITES PHARES DES DEUX DECENNIES

I. Festivités du 20^e anniversaire

L'année 2010 avait un sens particulier au regard de l'histoire de Les Amis de la Terre-Togo. En effet, cette année, l'organisation a célébré avec faste son 20^e anniversaire. En rappel, c'était le 20 juin 1990 que ADT-Togo a été portée sur les fonds baptismaux. Organisation environnementale pionnière togolaise, elle est porteuse de beaucoup d'espérance en termes de protection de l'environnement et de promotion de développement durable. C'est donc en toute légitimité que des cérémonies dignes de cet anniversaire ont été organisées trois jours durant à travers l'organisation des Assemblées Générales des membres (1), une journée de réflexion et d'échanges avec le public (2), et une journée de mise en terre de plants par les membres (3).

1. Tenue des Assemblées Générales des membres

Conformément à ses dispositions statutaires, ADT-Togo a organisé le 19 juin 2010 à Tokoin CESAL (Lomé) ses Assemblées Générales Extraordinaire et Ordinaire qui ont réuni une centaine de membres.



Vue partielle des participants aux Assemblées Générales



Des participants travaillant en commission

a. L'Assemblée Générale Extraordinaire (AGE)

L'AGE a permis la modification de certaines dispositions statutaires dont la finalité est de rendre le fonctionnement de l'organisation plus souple, par souci d'efficacité et d'efficience. Dans la nouvelle mouture des statuts en effet, il a été notamment reconnu au Directeur Exécutif le droit de cosigner les chèques avec le Président et le Trésorier

du Conseil d'Administration, contrairement aux dispositions de l'ancien texte qui conférait cette prérogative au Président, au Trésorier et au Secrétaire du Conseil d'Administration (CA).

b. L'Assemblée Générale Ordinaire (AGO)

Les temps forts de l'AGO sont :

- a. Présentation du rapport moral ;
- b. Présentation du rapport d'activités ;
- c. Présentation du rapport financier ;
- d. Présentation du rapport du commissariat aux comptes et
- e. Election de nouveaux membres du bureau du Conseil d'Administration et du Commissariat aux comptes.

Il convient de noter que la présentation de chaque rapport a été suivie de débats ; lesquels ont identifié les atouts, les contraintes et les défis à relever pour l'avenir.

L'année 2010 étant une année d'élection, parce que les personnes élues sont arrivées au terme de leurs mandats, les membres ont eu à exercer leur droit de vote en élisant de nouveaux membres du CA et du Commissariat aux comptes.

Enseignements des votes

- En ce qui concerne le Conseil d'Administration

Il faut noter que sur les 7 membres élus, 3, soient 42,85% sont de la gent féminine. Ce pourcentage n'a jamais été atteint auparavant. Le choix des membres s'explique par le fait que les membres font de plus en plus confiance aux femmes pour la gestion des choses de la cité. De plus, le bureau du CA a été renouvelé à 62,5%. Ce choix peut être interprété comme la volonté d'opérer un changement profond dans les orientations à donner quant à l'exécution des activités de l'organisation.



Membres du Conseil d'Administration - De gauche à droite : M. **AFOUTOU** Komla Rémy, **Président** ; **Mme FIAWOFIA** Emilie, **Vice-Présidente** ; **KODJO** Kudadze, **Secrétaire** ; **SOSSOU** Koffi Prosper, **Trésorier Général** ; **Mme BADOHOUN** Ama Eva DOUMASSI, **Trésorière Adjointe** ; **Mme ACCOH** Delali, **1^e Conseillère** ; **ASSAH** Kindbelle, **2^e Conseiller**.

- *En ce qui concerne le Commissariat aux Comptes (CC)*

S'agissant du Commissariat aux comptes, cet organe de contrôle des a été renouvelé à 50%. Cette décision dénote non seulement de la confiance que les membres ont à l'égard dudit organe mais aussi de leur volonté de le rafraichir.



Les membres du CC : de gauche à droite, MM. SOSSOU Stanislas et KABONOU Mawuli.

Il est à noter qu'au terme de l'AGO, trois personnes ont été nommées membres d'honneur de l'organisation ; ceci du fait de leurs contributions multiformes à la vie de l'Organisation. Il s'agit (de gauche à droite sur les photos ci-dessous de : MM. LAWSON Adodo, (ancien président et vice-président de ADT-Togo), WOLFERS Michael (Volontaire à ADT-Togo depuis avril 2009) et Togbui GUGU IV, chef traditionnel du canton de Kpélé-Akata.



Les travaux des deux assemblées se sont soldés par des délibérations fructueuses, dont les participants se sont félicités. Il faut mentionner que le nouveau président a, dans son discours, remercié les membres pour avoir fait confiance à la nouvelle équipe élue aux différents postes du CA et du CC. Il a dit que le CA ne ménagera aucun effort pour donner un coup de fouet à la gouvernance de ADT-Togo en vue de l'atteinte des objectifs que l'Organisation s'est fixés.

Pour finir, les participants ont été conviés à participer aux activités prévues dans le cadre de la célébration du 20^e anniversaire à savoir : les journées de réflexion et d'échanges avec le public, et de mise en terre de plants par les membres.

2. Organisation de la Journée de réflexion et d'échanges avec le public

Le 20 juin 2010, jour du 20^e anniversaire de ADT-Togo, était un dimanche, où il était difficile de rassembler le public en général et les officiels en particulier pour participer à une conférence. Ce n'est donc que le 22 juin que les membres, les organisations partenaires, les décideurs, les médias et le public, soient près de 80 personnes, ont été conviés à une journée de réflexion et d'échange. L'objectif de cette rencontre est de partager avec les participants le bilan des activités menées. Faute de ne pas pouvoir faire un bilan exhaustif des activités menées 20 ans durant, c'est essentiellement les résultats et les défis majeurs qui ont fait l'objet de présentation approfondie et ont été débattus par l'assistance. La séance a été présidée par le Directeur Exécutif, M. TODZRO Mensah.

Activités menées

C'est M KOGBE Yawovi, chargé du Programme Développement Durable qui a fait l'exposé sur le bilan des activités menées, y compris les contraintes, les atouts et les perspectives d'avenir. En ce qui concerne les activités réalisées, l'orateur a mentionné les éléments ci-après :

- **Organisation de campagnes, renforcement des capacités, plaidoyer, lobbying**
 - **Campagne OGM 2000-2007**

L'introduction d'Organismes Génétiquement Modifiées (OGM) peut entraîner des changements dans la faculté d'adaptation des espèces et dans les relations entre elles, ce qui peut modifier l'équilibre naturel et altérer les processus propres aux écosystèmes qui sont essentiels à un environnement stable. La dissémination, volontaire ou accidentelle, d'OGM dans l'environnement est une menace supplémentaire pour des ressources naturelles en déclin.

C'est pour cela que Les Amis de la Terre-Togo s'est engagé dans une dynamique de résistance aux OGM, a indiqué M. KOGBE. ADT-Togo a notamment contribué à l'élaboration de la loi sur la prévention des risques biotechnologiques adoptée le 30 décembre 2008 par l'Assemblée Nationale.

- **Sustainability Watch (Réseau OSC pour le suivi de la mise en œuvre du Plan d'Action de Johannesburg, 2002-2007)**

Pour l'orateur, généralement, dans les institutions internationales, les voix des OSC du Nord sont plus prises en compte que celles des OSC du Sud.

Pour améliorer la situation ces dernières, les alliances ONG/OSC dans plus de 20 pays d'Asie, d'Afrique et d'Amérique Latine ont accepté de mettre en place par le biais du projet intitulé « suivi de la mise en œuvre du Plan d'Action de Johannesburg », le Réseau « Sustainability Watch » ou "Suswatch".

L'objectif global du Réseau est d'accroître le plaidoyer des OSC en vue d'influencer et de promouvoir la mise en œuvre du développement durable conformément au Plan d'Action de Johannesburg et aux OMD 1 et 7, aux niveaux national, régional et international.

- **Projet de plaidoyer IFG-Togo (2006)**

Dans sa présentation sur ce projet, M. KOGBE Yawovi, a fait noter que la mise en valeur du phosphate au Togo se traduit par une surexploitation des eaux souterraines et un déversement d'effluents industriels dans l'océan ; environ 1,5 à 3 millions de tonnes de déchets solides (argiles, sable et phosphate naturel) par an. Ces effluents donnent une apparence boueuse à l'Océan Atlantique le long de la côte jusqu'au pays voisin, le Bénin.

C'est pour inverser la tendance que ce projet a été conçu. Son objectif est d'améliorer les conditions de vie des populations dont les ressources (foncières, hydrauliques et halieutiques) sont dégradées par les impacts de l'exploitation de phosphate au Togo.

- **Projet de Gazoduc de l'Afrique de l'Ouest (2005-2010)**

D'initiative régionale, le Projet de Gazoduc de l'Afrique de l'Ouest (PGAO) consiste à faire canaliser le gaz naturel de l'ouest du Delta du Niger (Nigeria) aux consommateurs industriels d'énergie au Nigeria, Bénin, Togo et Ghana. Pourtant, a dit le communicateur, l'exploitation de gaz et de pétrole dans la sous-région ouest africaine se caractérise par des précédents négatifs et fâcheux, principalement sur les plans social et environnemental. Pour atténuer les impacts socio-économiques et environnementaux du PGO, Les Amis de la Terre-Togo a initié un projet dont l'objectif global est de renforcer les capacités de la société civile et des communautés locales à faire un lobbying efficace auprès des Gouvernements et des Institutions Financières Internationales impliqués dans le PGO en vue d'assurer un projet durable sur les plans environnemental, social, et économique.

- **TMF1 (Appui aux OSC, zone côtière, 2006)**

L'orateur a expliqué au public que l'objectif de ce projet est de sauvegarder et de promouvoir les ressources marines naturelles pour les communautés côtières en Afrique de l'Ouest.

- **Projet TMF4 (Biodiversité et Pauvreté, 2006-2010)**

M. KOGBE, parlant du TMF4, a indiqué qu'il s'agit d'un programme sur la Responsabilité Sociale des Entreprises et le Développement durable. Son objectif est de réduire la pauvreté et promouvoir la conservation de la biodiversité au Togo.

- **Projet d'Adduction d'eau potable des agglomérations de Fiokpo (2008)**

L'exposant a présenté le projet d'adduction d'eau potable de Fiokpo comme un projet initié par la Fédération des Comités de Développement du canton de Fiokpo (Togo) avec l'appui de «Les Amis de la Terre-Togo». Il vise, a indiqué le présentateur, à satisfaire les besoins des populations de 10 villages (population de 15 000 habitants) en eau potable tout en maintenant la qualité des systèmes naturels qui supportent leur existence.

Il a ajouté qu'il se présente en deux parties. La première consiste en un aménagement avec un ouvrage de captage de source, une conduite d'adduction, un décanteur statique, un poste de chloration, un réservoir de stockage, un réseau de distribution et une construction de 36 bornes fontaines et des dizaines de branchements privés. La seconde vise à renforcer les capacités institutionnelles, organisationnelles et techniques des populations pour la gestion durable des infrastructures et des ressources naturelles. Il n'a pas manqué de dire que ce projet est actuellement dans l'impasse et nécessite la mobilisation de ressources complémentaires.

- **Projet de plaidoyer pour la mise en place d'un cadre national de gestion et d'accès aux ressources génétiques (2010)**

Faisant le point sur le projet susmentionné, M. KOGBE Yawovi a fait état de ce qu'il vise à contribuer à la mise en œuvre de l'article 15 de la Convention sur l'accès aux ressources génétiques et le partage des avantages (APA) résultant de leur utilisation.

Ce projet a abouti à l'élaboration d'un projet de loi de gestion et d'accès aux ressources génétiques au Togo. Des copies dudit projet de loi sont mises à la disposition des parlementaires pour les inspirer à faire une proposition de loi dans ce sens.

- **Renforcement des capacités sur les Changements Climatiques (2010)**

Ayant coordonné l'exécution de ce projet, l'orateur l'a expliqué de fond en comble. En effet, il a dit que Les Amis de la Terre-Togo, en coopération avec le programme CC DARE- "Climate Change and Development - Adapting by Reducing Vulnerability", a organisé une vaste campagne de renforcement des capacités techniques des organisations de la société civile togolaise et des acteurs du secteur privé sur les changements climatiques.

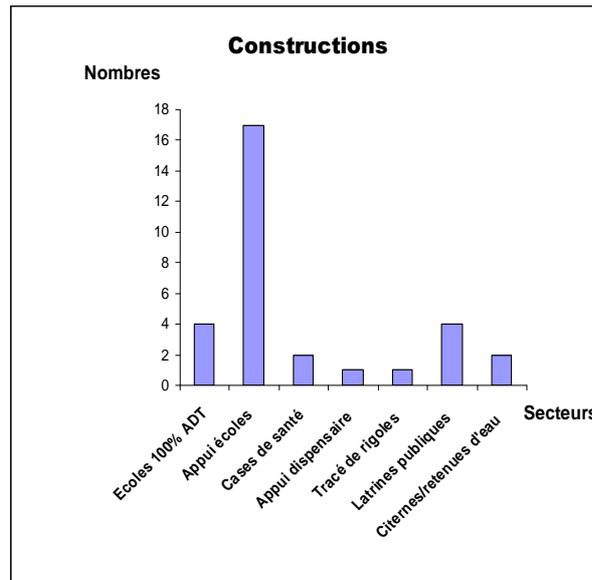
L'objectif est de permettre à ces acteurs d'être mieux outillés pour appréhender à leur juste valeur les questions des changements climatiques. Ces acteurs, une fois outillés, pourront intervenir efficacement dans l'intermédiation sociale auprès des communautés à la base qui ont impérativement besoin de s'adapter aux impacts sévères des changements climatiques.

- **Réalisation concrètes**

M. KOGBE n'a pas perdu de vue les actions de terrain entreprises depuis 20 ans. Elles portent, a-t-il fait remarquer, sur la construction et la réhabilitation d'ouvrages, la gestion de l'environnement, la fourniture de services sociaux, etc.

- **Constructions et réhabilitations d'ouvrages**

L'orateur a présenté le bilan des constructions sous forme d'histogramme comme indiqué ci-après :



Latrines publiques construites à Zooti-Atchanvé

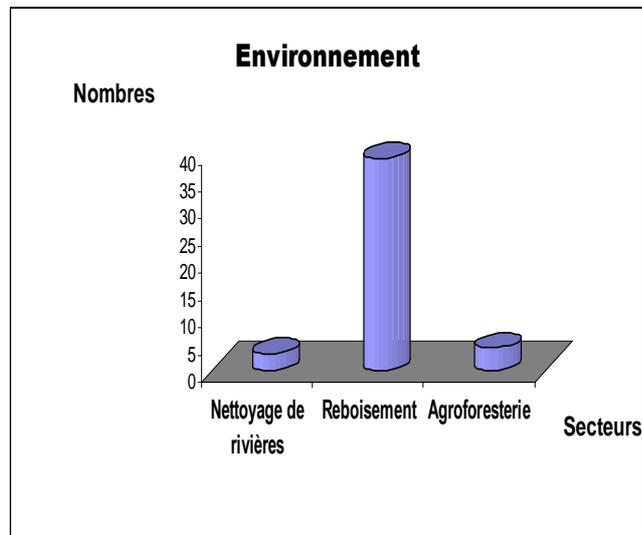
o Gestion de l'environnement

Pour lutter contre la dégradation du couvert végétal, Les Amis de la Terre-Togo s'est particulièrement illustré dans les activités de reboisement, d'agroforesterie, de reforestation et d'afforestation. Ainsi, plusieurs centaines d'hectares ont été couverts par les activités citées, a indiqué le présentateur.



Mise en terre de jeunes plants de palétuviers pour renforcer la mangrove en bord de mer à Lomé.

Les données ci-après résument les activités menées par secteurs relativement à la gestion de l'environnement. Il montre que le reboisement est une activité de premier plan pour l'organisation. En effet, le reboisement contribue à apporter des solutions aux problèmes de désertification, d'érosion de la biodiversité, de changement climatique, etc.



o Les services sociaux

Selon le présentateur de nombreuses actions ont été menées, au niveau social, parmi lesquelles : la construction de hangars de marché, de cases de santé, la dotation de centres de santé en matériels de travail, la distribution aux élèves de thermomètres, (photo ci-dessous), etc.



Distribution de thermomètres



Puits d'eau pour le village de Zooti-Atchanvé



Contribution à la case de santé de Zomayi

Expliquant l'approche d'intervention, l'orateur a mentionné que la plupart du temps, les activités concrètes sont réalisées au cours des camps chantiers de volontaires. En effet, ces camps chantiers ont une durée d'environ 21 jours. Ils sont un cadre d'accueil des personnes majeures (18 ans et plus) pour la réalisation d'un projet environnemental/social donné au profit d'une communauté qui en a exprimé le besoin. Ils sont ouverts à tout volontaire, sans distinction de sexe, de religion ou de race. Seul compte l'esprit de fraternité et de volontariat. Aucune compétence particulière n'est exigée, sauf pour des chantiers spécifiques.

• **Etudes, Recherches et Publications**

Les Amis de la Terre-Togo a produit des études sur des sujets ayant un intérêt environnemental. M. KOGBE a cité à l'actif de l'organisation, à titre d'exemples, les documents suivants :

- Etat des lieux des impacts des activités extractives et industrielles sur la biodiversité au Togo (juin 2007) ;
- Etat des lieux des impacts des substances chimiques sur la biodiversité au Togo (juin 2007) ;
- Coutumes et gestion des ressources biologiques au Togo (2006).

Il a par ailleurs indiqué qu'afin de renforcer l'information et la communication, ADT-Togo produit périodiquement un bulletin trimestriel d'informations dénommé « NONUDZO », qui signifie sois alerte ! (sur les questions environnementales).

Difficultés rencontrées

Malgré l'ampleur des activités menées, la vie de Les Amis de la Terre-Togo n'a pas été un long fleuve tranquille. Elle est faite de difficultés que le présentateur a résumées comme suit :

- Apport très limité des ressources financières aux conséquences lourdes ;
- L'exclusion du Togo par la majorité des bailleurs de fonds internationaux de 1993 à 2007;
- Réticence de certains décideurs a constitué un grand obstacle au niveau des activités de plaidoyer ;
- Insuffisance de moyens pour l'encadrement des camps chantiers (problèmes d'ordre personnel, formation des animateurs et volontaires, etc.).

Perspectives

M. KOGBE a expliqué à ses interlocuteurs comment ADT-Togo, en se basant sur le passé et le présent, entrevoit l'avenir de son action en faveur de l'environnement. Il s'agit :

- De gérer l'environnement en conciliant la conservation de la nature et la réduction de la pauvreté ;
- D'assurer l'équilibre entre Protection de l'environnement et Réduction de la pauvreté (parmi les activités à entreprendre: fourniture d'eau potable, plantation d'arbres, Activités Génératrices de Revenus).
- Poursuivre les actions de plaidoyer, de lobbying et de gestion de l'environnement dans une perspective de développement durable.

3. Mise en terre de plants par les membres

Dans le cadre des festivités marquant l'anniversaire, une équipe du staff de Les Amis de la Terre-Togo s'est rendue le 23 juin à Kpélé-Adéta, une agglomération située à environ 150 km au nord ouest de Lomé (la capitale) pour la mise en terre de jeunes plants. Aidée par une trentaine de membres, (dont deux membres d'honneur) et d'autochtones de ladite agglomération, le personnel de ADT-Togo, y compris les stagiaires et les volontaires ont reboisé une superficie cultivée d'environ un hectare. L'opération s'est déroulée dans une bonne ambiance faite de retrouvailles. L'opération a été une réussite, ce qui explique le satisfecit de ses organisateurs.



Vue partielle des participants à l'opération de reboisement



Vue partielle des participants (au repos) dans le cadre de l'opération de reboisement.

En somme, le mérite de cette célébration est d'avoir fait le bilan de 20 ans de vie commune au service de l'environnement, du progrès social et économique, en mettant en exergue les résultats obtenus, les contraintes et les défis à relever. Les festivités ont permis aussi de faire la publicité autour de l'organisation et de mettre en terre plusieurs dizaines de plants.

La célébration de l'anniversaire s'inscrivait dans l'exécution du plan d'action 2010(PA 2010) dont le soubassement est le plan d'action quinquennal 2008-2012. Ce PA 2010 a comme *modus operandi* les « Programmes » dont il convient d'analyser les actions.

DEUXIEME PARTIE : OPERATIONNALISATION DU PLAN D'ACTION 2010

I. PROGRAMME DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

Introduction

L'approche de ADT-Togo pour ses actions de terrain est le travail « *avec* » les populations et non « *pour* » elles. La philosophie qui nourrit cette approche est de faire approprier/internaliser les projets de développement par les populations elles-mêmes afin de susciter leur intérêt et garantir ainsi le succès et la viabilité desdits projets. Fidèle à cette stratégie et soucieuse d'améliorer les conditions de vie des communautés à la base, ADT-Togo a appuyé ces dernières dans l'identification et la priorisation de leurs besoins et la formulation de projets (diagnostic participatif) pour y faire face. Les populations bénéficiaires ont été autant associées aux processus d'élaboration, de mise en œuvre et de suivi-évaluation.

C'est dans cette dynamique de participation populaire que la plupart des activités ont été pilotées par ce Programme Développement Communautaire (PDC). Il s'agit plus précisément des activités suivantes :

- a. Elaboration du Programme Camps Chantiers Internationaux de Volontaires (PCCIV) 2010;
- b. Traduction en anglais et diffusion du PCCIV;
- c. Participation au "Technical Meeting";
- d. Formation des volontaires;
- e. Reboisement à Avétonou;
- f. Reboisement à Kpélé-Adéta;
- g. Encadrement de trois stagiaires ;
- h. Campagne de sensibilisation sur le Patrimoine Mondial ;
- i. Réunions avec la Fédération du Canton De Fiokpo (pour le projet d'approvisionnement en eau potable) ;
- j. Recherche de financement (élaboration de projets).

Au total, quatre Camps Chantiers Internationaux de Volontaires ont été organisés, dont les traits caractéristiques sont présentés dans le tableau ci-après.

Camps Chantiers Internationaux 2010

Nom de chantier	Date	Nombre de participants	Activités réalisées	Difficultés rencontrées
Volové 1	09-28/07/10	8, dont 3 étrangers	Fabrication de claustras, élévation de muret et pose de claustras	Taloche d'un villageois à un volontaire et faible participation des bénéficiaires
Klologo	06-21/08/10	8, dont 3 étrangers	Soutien scolaire, sensibilisation SIDA, Reboisement	-
Volové 2	13/08 - 01/09/10	18, dont 8 étrangers	Fabrication de claustras, participation et élévation du muret et pose de claustras, appui avec 1 tonne de ciment	Fait de déplacer les volontaires pour des activités à Adéta
Aneho-Glidji	02-15/08/10	8, dont 1 étranger	Mise en terre de 350 jeunes plantes de <i>terminalia superba</i> dans la forêt Avégbatso de Glidji ; émission radiophonique de sensibilisation des populations sur un changement de comportement vis-à-vis du patrimoine mondial	-

Conclusion

37 volontaires dont 15 étrangers et 22 togolais ont participé à quatre chantiers pour le compte des activités de chantiers de ADT-Togo au cours de l'année 2010. Tout compte fait, il y a une réduction substantielle du nombre de volontaires sur les chantiers ainsi que du nombre de partenaires qui envoient les volontaires. Un diagnostic doit être fait pour identifier les causes de cette situation afin d'y apporter les solutions idoines.

II. PROGRAMME DEVELOPPEMENT DURABLE

Introduction

Le Programme Développement Durable (PDD) vise l'intégration parfaite entre les volets social, économique et environnemental des activités destinées au progrès de l'homme. Son objectif principal est d'informer, de former, de sensibiliser et de faire pression sur les acteurs et partenaires au développement pour la prise en compte des principes et outils du développement durable dans le processus de prise de décision, aux niveaux local, national et international.

En 2010, le PDD a été exécuté à travers trois principaux projets :

- Le projet d'adduction d'eau potable du canton de Fiokpo ;
- Le projet de plaidoyer pour la mise en place d'un cadre de gestion et d'accès aux ressources génétiques au Togo ;
- Le projet de renforcement des capacités techniques des organisations de la société civile togolaise et des acteurs du secteur privé sur les changements climatiques.

Le présent rapport d'activités vise à présenter brièvement chacun des trois projets, les principales activités réalisées et les résultats obtenus.

1. Projet d'Adduction d'eau potable des agglomérations de Fiokpo

Le projet d'alimentation en eau potable des agglomérations de Fiokpo vise à satisfaire les besoins de la population locale en eau potable, tout en maintenant la qualité des systèmes naturels qui supportent leur existence. La première partie du projet consiste en la construction d'un ouvrage de captage de source, d'une conduite d'adduction, d'un décanteur statique, d'un poste de chloration, d'un réservoir de stockage, d'un réseau de distribution des bornes fontaines et de branchements privés.

La seconde partie vise à renforcer les capacités des populations pour la gestion durable des infrastructures et des ressources naturelles. Le projet a débuté en août 2008 et doit prendre fin en juin 2010.

Etat d'avancement des travaux

La mise en œuvre du présent projet continue de souffrir de l'indisponibilité de moyens matériels et financiers. S'il est vrai que les travaux ont connu un taux de réalisation d'environ 55%, il faut tout de même mentionner que depuis fin 2009, pas grand-chose n'a évolué positivement.



Réservoir d'eau en construction

Principales activités en attente

Dès que la totalité des fonds sera mobilisée les activités ci-après seront réalisées :

- Achat, pose et remblayage des tuyaux sur les tronçons Kpadapé-Nyivé, Kpadapé-Klomayondi et Kpadapé-Gbalavé ;
- Construction décanteur et du poste de chloration ;
- Installation des bornes fontaines ;
- Renforcement des capacités des bénéficiaires et
- Inauguration de l'ouvrage.

Actuels besoins financiers pour achever le projet

Suite à la contribution de la Fondation Prince Albert II de Monaco, aux travaux des populations riveraines et de Les Amis de la Terre-Togo sur le projet, la réalisation complète de ce dernier nécessite actuellement la somme de 219 526 €. Ce besoin devrait initialement être couvert par des donateurs, mais les démarches n'ont pas encore abouti. Nous sommes alors à la recherche urgente de nouveaux partenaires qui pourraient nous accompagner pour exécuter le Projet en entier.

Afin de mobiliser les fonds complémentaires, à savoir 219 526 €, soient 45% du coût total, nous avons mené plusieurs initiatives à l'intérieur et à l'extérieur du Togo.

- **Au plan interne**

- ***Niveau Gouvernement***

Efforts de mobilisation de Fonds auprès du Système de stabilisation des exportations des produits agricoles (Fonds STABEX)

Au Togo, c'est le Ministère de la Coopération, du Développement et de l'Aménagement du Territoire qui est le Ministère de Tutelle de toutes les ONG de développement. C'est pour cela que Les Amis de la Terre-Togo a eu plusieurs audiences avec M. Gilbert Bawara, le titulaire de ce poste ministériel et Ordonnateur du Fonds STABEX en vue de

discuter des possibilités d'appui du Projet cité plus haut. Les discussions ont abouti à une éventuelle subvention à travers le fonds STABEX. Pour ce faire, le représentant de l'Union Européenne concerné par la question a demandé à faire une visite de terrain pour évaluer l'état d'avancement des travaux.

A la suite du dernier remaniement ministériel, le Ministre Gilbert Bawara a été remplacé. Au terme de la rencontre avec le Coordonnateur du Fonds STABEX, M. BOUAKA Dominique, ce dernier a tenu à dire que ce fonds ne serait accessible qu'en 2011 sur le 10^e Fonds Européen pour le Développement.

Conclusion /Commentaire : il y a des incertitudes sur le déblocage de ce Fonds. Annoncé pour 2010, l'échéance du fonds est reportée à l'année prochaine

Efforts de mobilisation de Fonds destiné aux collectivités à la base

Par deux fois ; Les Amis de la Terre-Togo a écrit à Mme DOGBE Tomegah Victoire, Directrice de Cabinet du Président de la République et Ministre chargée du Développement à la Base. En réponse à la 1^e correspondance, Mme la Ministre a répondu que son secrétariat allait réagir. Aucune réponse n'a filtré plus de 3 mois après son courrier. Mme DOGBE Tomegah a changé de poste ministériel. Nous l'avons relancée ; mais pour le moment aucune réaction.

Conclusion /Commentaire : jusqu'ici, le gouvernement togolais n'a encore financé aucun projet à lui soumis par une ONG. Est-ce cela qui explique ce silence? Peut-être.

o Niveau partenaire multilatéral

Efforts de mobilisation du Fonds AGAIB

Les Amis de la Terre-Togo a soumis le Projet à l'Agence d'Appui aux Initiatives de Base (AGAIB, une agence de financement de la Banque Mondiale) afin de mobiliser le montant manquant pour compléter le budget. Le processus a commencé quelques semaines après que ADT-Togo ait bénéficié de l'apport de la Fondation Prince Albert II de Monaco. Pourtant, jusqu'à ce moment, M. NAYO, coordinateur régional hydraulique villageoise/Région des Plateaux ne cesse de renouveler les promesses de financement pour 60 000 000 FCFA soient 91469 €.

Conclusion /Commentaire : nous ne nous expliquons pas la situation.

o Niveau Privé

Efforts de mobilisation du Fonds auprès de l'Honorable Député AMEYI

L'un des espoirs auquel notre organisation s'est accrochée le plus au niveau local est le soutien de l'Honorable Député AMEYI Gabriel, Koffikuma Mawulawoe, de la circonscription électorale de Kloto.

Il est originaire de Wome, l'un des villages concernés par le Projet. Très tôt, l'organisation l'a approché au sujet de ce projet, avant même sa finalisation. C'est une

personne qui jouit d'une grande notoriété sur le plan politique et sportif. Tenu informé du Projet, il nous a invité le 14 février 2009 pour nous apporter un appui. Il a promis accompagner financièrement et moralement la mise en œuvre du projet. Malgré cette promesse, les rendez-vous avec lui sont rares. Bien qu'il soit mis au parfum du Projet par ses proches, aucune réponse positive de sa part ne nous est parvenue.

Conclusion/Commentaires : il semblerait que les projets sociaux ne l'intéressent pas. Il préfère investir dans le sport.

Efforts de mobilisation des Fonds SHARE

SHARE est un Réseau (une Fondation en quelque sorte) d'hommes d'affaires togolais. Il est mis en place il y a près de 2 ans. Il apporte des soutiens périodiques pour l'aboutissement de projets sociaux (distribution de moustiquaires imprégnés dans les hôpitaux ; apport divers pour les victimes d'inondations, etc.).

Nous avons pris contact avec ce Réseau, et lui avons soumis notre requête. Le dernier rendez-vous était pris pour le 21 juillet 2010 afin d'échanger sur la suite à donner à la demande. C'est au lieu de la rencontre qu'il nous a été signifié que le responsable de SHARE, l'ancien vice-président de la Fédération Togolaise de Football, M. Winy DOGBATSE est parti en voyage.

Conclusion/Commentaires : On ne saurait rien conclure pour le moment, mais au vu de ce que le Réseau a fait sur le terrain jusqu'alors, il faut mentionner que le montant de sa contribution sur une activité est de loin inférieur à notre requête. Au cas où la décision est prise de nous appuyer, il est fort possible que SHARE nous demande de fractionner le budget.

- **Au plan externe**

Efforts de mobilisation des Fonds auprès de Grand Lyon

Nos contacts avec Grand Lyon pour le financement du Projet datent d'environ 5 ans. Grand Lyon est d'ailleurs l'un des tous premiers organismes que notre organisation a contacté, ceci bien avant la Fondation Prince Albert de Monaco. Ces derniers temps, il nous a promis une réponse, d'abord le 2 juin 2010, puis le 10 juin 2010 au terme d'une délibération du Conseil d'Administration avec le partenaire Veolia. Mais, jusqu'alors aucune réponse positive.

Conclusion /Commentaire : nous ne nous expliquons pas la situation.

Efforts de mobilisation des Fonds auprès de la Municipalité de Rennes

Nous avons été mis en contact avec la Municipalité de Rennes en 2009. Pour l'instant, notre requête n'a pas reçu une réponse positive pour financement.

Conclusion /Commentaire : L'étape des premiers contacts n'a pas connu des progrès sensibles.

Efforts de mobilisation des Fonds auprès d'un groupe de bienfaiteurs en France

Depuis la fin de l'année 2009, nous sommes entrés en discussions, par l'entremise de M. Magloire DELCROS, Animateur de Télévision avec un groupe de bienfaiteurs en France dont fait partie Mmes Laurence CHUPIN, Marie Christine MARECK. Le groupe travaille sur les sapins de Noël. Le Groupe finance de temps en temps des projets sociaux dans les pays en développement.

M. Magloire DELCROS a notamment mis en contact notre Organisation et M. Dominique FERRET.

La présence du responsable de Les Amis de la Terre-Togo en France en juin aurait pu faire évoluer le dossier si les rendez-vous pris avaient pu tenir.

Conclusion /Commentaire : Pas de progrès sensible.

Enseignements

Dans nos démarches, nous ne manquons pas l'occasion de citer l'appui dont nous avons l'objet de la part de la Fondation Prince Albert II de Monaco. En dehors des portes de la Fondation Prince Albert II de Monaco, notre organisation a frappé à plusieurs autres. Il est fastidieux de décrire toutes les initiatives prises de façon formelle ou informelle ; lors de discussions en marge de réunions et ateliers à l'intérieur ou à l'extérieur du pays. Mais, pour l'instant, personne d'autre ne nous encore répondu favorablement. Cette situation nous met mal à l'aise au moins à quatre niveaux :

- Au regard de la Fondation Prince Albert II de Monaco: devant elle, nous avons pris l'engagement de mobiliser des fonds complémentaires pour la réussite du Projet. C'est tout naturellement qu'elle est préoccupée par le retard pris dans l'exécution dudit Projet. Nous avons du mal à honorer notre part d'engagement. La crise économique mondiale en est une cause;
- Au regard des populations bénéficiaires: elles s'impatientent, semblent voir s'étioler l'espoir de boire enfin de l'eau potable ;
- Vis-à-vis des entreprises avec lesquelles nous avons signé des contrats de service: les intempéries cumulent au fil du temps, les fouilles d'il y a quelques mois commencent à s'obstruer, de même que les pistes pour le transport des équipements. Ces contraintes peuvent être levées si les moyens sont mobilisés assez rapidement;
- Vis-à-vis de nous-mêmes. Nous ne sommes pas fiers de nous engager dans un projet qui n'aboutit pas. Malgré notre bonne volonté et notre bonne foi, cela ne nous apporte pas un bonus auprès des partenaires, au contraire.

Conclusion

La situation de blocage actuel permet une fois encore à Les Amis de la Terre-Togo de mesurer l'ampleur de l'apport de la Fondation Prince Albert II de Monaco. ADT-Togo tient donc à lui exprimer sa profonde gratitude et sa reconnaissance infinie. Que la Fondation soit assurée que ADT-Togo est l'un des témoins privilégiés des actes qu'elle (La Fondation) pose en faveur de la protection de l'environnement et du développement

durable, et qu'à ce titre, nous ne manquerons pas de saluer cet effort louable partout où c'est nécessaire. Il n'est pas superflu de mentionner que le retard accusé dans la réalisation du projet commence par induire un effet néfaste sur la motivation, la mobilisation et la confiance que nous attendons des bénéficiaires.

2. Plaidoyer pour la mise en place d'un cadre de gestion et d'accès aux ressources génétiques (APA) au Togo

Le projet « mise en place d'un cadre de gestion et d'accès aux ressources génétiques au Togo » qui a démarré l'année précédente, s'est poursuivie en 2010. Il a été initié en vue de contribuer à la mise en œuvre de l'article 15 de la Convention sur la Diversité Biologique sur l'accès aux ressources génétiques et le partage des avantages résultant de leur utilisation. Son objectif est double. Il s'agit :

- De sensibiliser les acteurs sur les enjeux et défis relatifs aux ressources biologiques et sur la nécessité de développer les mécanismes d'accès aux ressources génétiques ;
- D'amener les décideurs à mettre en œuvre les instruments juridiques internationaux et régionaux relatifs aux ressources biologiques et à adopter les textes sur l'APA au Togo.

Notons que deux activités essentielles ont été menées l'année d'avant à savoir, l'organisation :

- De séances d'Information et de sensibilisation du public et des décideurs, et
- De l'atelier de sensibilisation des représentants des structures publiques et privées, de la société civile, de l'Assemblée Nationale, de la chefferie traditionnelle, des institutions de recherche et des institutions internationales au Togo.

Aussi, en 2010, un suivi a-t-il été fait desdites activités à savoir la construction d'alliances et l'organisation de plaidoyer auprès des décideurs pour l'élaboration et l'adoption d'instruments juridiques internationaux et régionaux relatifs aux ressources biologiques et des textes sur l'APA au Togo. Le Programme a conçu et mis à la disposition des différents groupes parlementaires qui siègent à l'Assemblée Nationale un dossier (y compris une proposition de loi) sur le sujet.

- **Projet de Renforcement des capacités techniques des organisations de la société civile togolaise et des acteurs du secteur privé sur les changements climatiques**

Le Programme CC DARE qui est un programme conjoint PNUE/ PNUD s'emploie à rendre capables les acteurs de développement des pays d'Afrique subsaharienne (des Organisations de la Société Civile et le secteur privé) à mieux cerner le phénomène et les risques des changements climatiques et les mesures d'adaptation. Il est administré par une équipe de personnel de projet du PNUE, PNUD, PNUE Risø Centre on Energy, Climate and Sustainable Development, et PNUEDHI Centre for Water and Environment.

C'est dans le cadre de la mise en œuvre de ce programme au Togo que ADT-Togo a bénéficié d'un appui financier dudit programme pour exécuter le projet de renforcement

des capacités techniques des organisations de la société civile togolaise sur les changements climatiques. Ce projet a démarré le 1^{er} octobre 2009 pour une durée de six (6) mois.

En 2010, les activités de ce projet se sont poursuivies avec les activités suivantes :

- Organisation d'une campagne nationale de sensibilisation.

Au total, 180 acteurs de la société civile (36 pour la Région Maritime, 28 pour la Région des Plateaux, 45 pour la Région Centrale, 29 pour la Région de la Kara et 42 pour la Région des Savanes) ont été sensibilisés au cours de la campagne nationale ;

- Conception et production d'un documentaire reflétant la situation réelle du terrain de même qu'un spot publicitaire ;
- Conception de quatre types de posters, présentant les causes, les conséquences des changements climatiques et les approches de solutions à mettre en œuvre pour y faire face ;
- Un groupe de sketch composé de jeunes élèves a été identifié pour se produire lors des campagnes de sensibilisation. Cela a permis de présenter sous une forme familière et captivante les actions que chaque individu pose, qui peut porter atteinte à l'environnement et ainsi concourir aux changements climatiques ;
- Ces supports d'information ont été accompagnés par la présentation en power point de la situation nationale des changements climatiques. Ils ont permis aux participants de se rendre compte de la réalité à laquelle ils n'ont jamais pensé auparavant.

Leçons apprises

- La responsabilisation des réseaux régionaux a contribué à la mobilisation et à l'implication des acteurs au niveau des régions ;
- Pour que le comité de suivi et d'orientation du projet puisse jouer pleinement son rôle, il sera indispensable de prévoir une ligne budgétaire à cet effet dans l'élaboration du document de projet ;
- Les médias ont un rôle très important à jouer dans la mise en œuvre des projets de renforcement de capacités et une attention particulière doit leur être accordée ;
- L'implication des partenaires techniques (comme les personnes d'ancrage du CC DARE) a été d'une grande utilité pour assurer une bonne mise en œuvre des projets, et
- Le délai de six (6) mois pour la mise en œuvre des projets est insuffisant.

Principales recommandations

- L'implication des partenaires techniques du CC DARE doit être encouragée dans la mise en œuvre des projets ;

- Après une phase de sensibilisation, l'étape suivante devrait prendre en compte le financement de plusieurs projets au niveau local, toujours accompagnés par des actions de formation et de sensibilisation, pour des actions concrètes de terrain pour l'Adaptation à Base Communautaire (ABC) et inclure les éléments suivants:
 - o Renforcer la capacité des ménages vulnérables en Afrique subsaharienne à s'adapter à la vulnérabilité et au changement climatique ;
 - o Les approches d'Adaptation à Base Communautaire (ABC) destinées aux communautés vulnérables doivent être incorporées dans les politiques et programmes de développement au Togo et développer des stratégies pour les répliquer dans d'autres pays d'Afrique.

- Le CC DARE doit être soutenu dans cette initiative pour que son enveloppe budgétaire soit revue à la hausse afin que dans les phases à venir plusieurs organisations de la société civile (qui disposent déjà de suffisamment d'informations sur le sujet à travers ce projet et, rendues aptes à conduire des projets sur les changements climatiques) puissent être financées.



Photo de la table d'honneur à la cérémonie d'ouverture de la campagne de sensibilisation, Etape de Lomé



Les Griots Noirs du Togo en prestation



Photo de famille des participants, séance de la Région Maritime à Lomé



Photo de famille des participants, séance de la Région des Savanes à Dapaong

Perspectives

Au niveau des perspectives, le Programme Développement Durable s'attellera à :

- Poursuivre des activités de plaidoyer pour la mise en place d'un cadre de gestion et d'accès aux ressources génétiques au Togo ;
- Organiser des campagnes de sensibilisation sur le développement durable en général et les changements climatiques en particulier ;
- Développer des projets relatifs à la conservation de la diversité biologique ; à l'adaptation communautaire aux changements climatiques, au foncier rural ;
- conduire des études diagnostiques sur l'énergie et les changements climatiques ;
- etc.

Conclusion

Il convient de noter que tout comme l'année précédente, ADT-Togo a bénéficié d'un appui technique soutenu de la part du Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières, et du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche dans le

processus de mise en œuvre des activités ci-dessus mentionnées. Cette collaboration témoigne du dynamisme du Partenariat Public-Société Civile qui a court depuis quelque temps dans notre pays en matière environnementale. Par ailleurs, l'accompagnement d'autres services techniques de l'Etat, des ONG partenaires et des médias a constitué un facteur favorable aux succès enregistrés au niveau du Programme Développement Durable.

III. PROGRAMME ENVIRONNEMENT

Les activités phares réalisées s'inscrivent essentiellement dans le cadre du Programme TMF4

1. Mise en œuvre du Projet TMF4

Introduction

Le Togo compte 61,7% de pauvres. Cette pauvreté touche particulièrement la population rurale qui vit essentiellement des ressources naturelles. Aussi, regorgeant une forte diversité biologique, les forêts sont-elles aujourd'hui fortement sous la pression humaine. Les conséquences qui en découlent sont entre autres : le réchauffement planétaire, la dégradation des sols, le tarissement des eaux, la pollution des écosystèmes et l'érosion de la diversité biologique. Avec l'épuisement progressif du carburant fossile, l'on est de plus en plus porté vers la promotion de biocarburant comme alternative. Pourtant, la culture des biocarburants s'avère nuisible à l'agrobiodiversité.

Le défi à relever est donc la résolution de la question de la pauvreté sans nuire à l'environnement et particulièrement à la diversité biologique.

C'est pour cela que Les Amis de la Terre-Togo, avec l'appui du Ministère des Affaires Etrangères des Pays Bas et Les Amis de la Terre international, ont, à travers le projet TMF4, impliqué les communautés à la base dans la conservation de la biodiversité.

Objectifs du projet

- Former les leaders paysans sur les bonnes pratiques de conservation de la biodiversité, la loi sur la biosécurité au Togo, la valorisation de la biodiversité et la promotion de l'agriculture biologique ;
- Appuyer les activités alternatives génératrices de revenus pour la préservation de la biodiversité ;
- Faire le suivi des actions de la Coalition pour la Protection du Patrimoine Génétique Africain (COPAGEN) ;
- Développer et rendre opérationnel un système de communication pour le grand public visant la promotion du développement durable ;
- Sensibiliser les populations contre la promotion des OGM, les biocarburants et le problème de l'accapement des terres.

Activités

Sensibilisation sur l'importance de la biodiversité et les aires protégées

Dans les huit villages riverains du parc Togodo Sud, il a été organisé des enquêtes pour recenser les problèmes liés à la gestion du parc ainsi que les espèces menacées de disparition. Des séances ont été organisées pour sensibiliser les populations sur les bonnes pratiques de conservation de la biodiversité et sur l'importance des aires protégées.

Accompagnement dans les activités génératrices de revenus pour la préservation de la biodiversité

Trente cinq (35) groupements ont été mis en place dans huit villages riverains du Parc National Togodo Sud au Togo dans la préfecture de Yoto au début des activités dans la zone. Il s'agit des villages: Tomety-Kondji, Donomade, Zouvi, Gbotto-Zeve, Dawohoe, Kodehoe, Sendome et Dzékpon. Les travaux n'avancent actuellement que dans sept villages, compte tenu du fait que la population du village de Dzékpon n'a pas accepté le principe du travail de groupement mais préfère plutôt les activités individuelles. Six (6) activités ont reçu un appui. Il s'agit de : héliciculture (élevage des escargots, apiculture (production du miel), pisciculture (élevage des poissons), cuniculture (élevage des lapins), aulacodiculture (élevage des agoutis), myciculture (culture des champignons).

Les Formations

- Formation aux menuisiers pour la construction des ruches et de séchoirs de champignons;
- Formation aux apiculteurs ;
- Formation aux éleveurs d'escargots ;
- Formation aux cuniculteurs ;
- Formation aux éleveurs des aulacodes.



Groupe de menuisiers formés et leurs formateurs



Séchoir de champignon



Cages à lapins



Habitats d'escargots

2. Suivi des activités de COPAGEN

- Participation au 6^e forum du COPAGEN à Ouagadougou (Burkina Faso) du 22 au 25 septembre 2010 ;
- Organisation et participation à la réunion bilan de COPAGEN-Togo le 18 novembre 2010 à Lomé ;
- Actions de suivi des activités de la coalition : participation aux réunions du comité de coordination de COPAGEN-Togo.

3. Production et diffusion de deux sketches audio et vidéo sur les problématiques : accaparement des terres, biocarburants et OGM

- Un sketch télévisé en Français d'une durée de 20 min et
- Un sketch radiodiffusé en Ewé (langue nationale la plus utilisée au Togo) d'une durée de 24 minutes.

Groupe cible (genre) ayant bénéficié de nos activités

- La sensibilisation sur les changements climatiques et biodiversité a été faite surtout à l'endroit des paysans et des élus locaux ;
- Les sketches ont été diffusés à l'endroit de tout le public togolais en général, et des décideurs, agriculteurs et commerçants, plus spécifiquement.
- Les bénéficiaires des activités génératrices de revenus sont les populations des villages riverains du parc National de Togodo Sud. La composition des groupements est variable : 15- 30 membres.
- Environ 1000 personnes sont les bénéficiaires directs du projet. Les groupements sont constitués surtout de jeunes et de femmes.
- Les groupements d'héliculture et de myciculture sont majoritairement composés de femmes presque dans tous les villages.
- Une sensibilisation est faite à l'endroit de toute la population y compris des autorités locales.

Résultats obtenus

- Les groupements qui ont reçu un appui sont en activité et certains ont commencé la vente de leurs produits ;
- Les communautés riveraines du parc Togodo Sud ont été sensibilisées sur les méthodes de préservation de la biodiversité et l'importance des aires protégées.
- Le public togolais est informé sur l'existence de la Loi sur la biosécurité, les problématiques OGM, biocarburants et accaparement des terres.



Des lapins



Des escargots



Du champignon

Contraintes

Toutes les activités prévues pour l'année n'ont pas été réalisées et le suivi des Activités Génératrices de Revenus a été insuffisant par manque de moyens financiers.

Conclusion

L'environnement étant un facteur dans le développement durable, il est indispensable d'œuvrer pour sa conservation. Ainsi, durant l'année 2010, Les Amis de la Terre-Togo, à travers le Programme Environnement, en général, et le projet TMF4, en particulier, a touché les aspects réduction de la pauvreté et la préservation de la biodiversité.

IV. PROGRAMME EXPLOITATION DES MINES

Introduction

Faute de moyens financiers, Les Amis de la Terre-Togo n'a pas exécuté de projet comportant des activités concrètes.

Néanmoins, par son truchement, le Groupe d'Action pour le Développement Partage Sans Frontière (GRADE PSF), une ONG de protection de l'environnement, a bénéficié d'un appui financier de Global Greengrants Funds (GGF) pour un montant de 5000 USD pour la mise en œuvre d'un projet

1. Projet de sensibilisation sur la dégradation de l'environnement du fait de l'exploitation de phosphate et reboisement à Hahotoe

Le projet mis en œuvre sous la coupole de ADT-Togo dans le cadre du GGF en 2010 est intitulé : « sensibilisation sur la dégradation de l'environnement du fait de l'exploitation de phosphate et reboisement à Hahotoe ».

L'objectif de ce projet est de susciter la prise de conscience de la population du canton de Hahotoe sur la protection de l'environnement et la nécessité d'une gestion durable des ressources naturelles de la localité.

Activités réalisées par GRADE PSF

- Plaidoyer auprès des autorités locales et administratives ;
- Sensibilisation des populations riveraines ;
- Reboisement ;
- Conseils accompagnement et
- Suivi-évaluation

Conclusion

Cette activité a eu le mérite d'éveiller un tant soit peu les acteurs concernés par le problème de dégradation de l'environnement du fait de l'exploitation du phosphate à Hahotoe. Néanmoins, la participation de la population locale a été faible. Cette situation s'explique par le fait que les populations estiment qu'à l'origine de ce phénomène de dégradation se trouve les exploitants du minerai, ceux qui en profitent « directement », et ainsi, elles arguent que ce sont ces derniers qui devraient être les seuls responsables de la restauration des ressources dégradées. Sans nul doute, cet argument tient la route : « principe pollueur-payeur », mais ne faut-il pas aller au-delà de cette simple proclamation et réclamer la justice environnementale ?

2. Participation au processus de l'Initiative pour la Transparence des Industries Extractives (ITIE)

Introduction

Doté de ressources minières (phosphate, calcaire, fer, eau minérale, etc.), le Togo a annoncé publiquement son adhésion aux principes de l'ITIE le 25 juin 2009. L'objectif général est de permettre à la société civile au sein du Comité de Pilotage de l'ITIE-Togo de se rendre efficiente et efficace en contribuant de façon très significative et visible à l'atteinte du Togo au point de Pays Conforme d'ici au 18 octobre 2012.

En mai 2010, Les Amis de la Terre-Togo en la personne de M. TODZRO Mensah, le Directeur Exécutif, a été désignée par la Fédération des ONG au Togo (FONGTO) pour siéger au Comité de Pilotage. Le 2 septembre 2010, le Comité de Pilotage de l'ITIE-Togo a examiné et adopté son plan d'action budgétisé.

Le Togo a été admis comme Pays Candidat par le Conseil d'Administration de l'ITIE en sa session du 19 octobre 2010. La structure nationale de l'ITIE-Togo a été créée, et les 3

organes de fonctionnement que sont le Conseil National de Supervision, le Comité de Pilotage et le Secrétariat Technique ont été mis en place avec la participation de différentes parties prenantes.

M. TODZRO Mensah a été élu président du groupe de la société civile dans le Comité de Pilotage.

Conclusion

Les Amis de la Terre-Togo entend jouer pleinement sa partition au sein de l'ITIE-Togo afin que d'une part un climat de confiance s'installe au Togo pour plus d'investissement dans le pays, et que, d'autre part, le Togo puisse amorcer son développement en mobilisant ses ressources internes grâce à la transparence dans la gestion des ressources naturelles.

V. PROGRAMME INFORMATION ET COMMUNICATION

Introduction

L'accès à l'information environnementale, la participation du public au processus d'élaboration, de mise en œuvre et de suivi-évaluation des actions relatives à l'environnement et l'accès des citoyens à la justice environnementale sont essentiels pour le développement durable. Aussi, rendre disponible l'information environnementale et en faciliter l'accès au public, permettre au public de demander des comptes en ce qui concerne la gestion des ressources environnementales deviennent-ils des gageures que se donne le Programme Information et Communication l'ambition de relever.

Afin de mieux appréhender le travail réalisé dans le cadre de ce Programme, nous analyserons tour à tour les activités relatives à la gestion du Centre de Documentation (a), à la collecte, au traitement et à la diffusion de l'information (b), aux relations avec le public et les médias (c) à la mise à jour du site web de ADT-Togo (d), et les activités dans le cadre du Sous-programme Informatique (e).

1. Gestion du Centre de Documentation

Le Centre de Recherche et de Documentation de ADT-Togo n'a pas désemploi au cours de l'année 2010. Au contraire, il a reçu la visite régulière de dizaines de chercheurs de diverses disciplines. Il a été souvent un lieu de recherche recommandé aussi bien par plusieurs mouvements écologiques que par les techniciens en charge de l'Environnement. Le staff, les volontaires de l'Organisation, de même que des professionnels désirant affiner leurs connaissances ou faire des présentations sur des thèmes spécifiques exploitent à fond les ressources que pourvoit ce centre.

2. Collecte, le traitement et la diffusion de l'information

La boîte électronique de l'Organisation constitue une source intarissable d'informations sur le développement durable. Les livres, les bulletins d'information, les rapports d'études et d'enquêtes en support physique, les supports audiovisuels, la toile mondiale (Web), etc. sont la matière première du travail du chargé de ce Programme.

L'information est traitée et mise à la disposition des programmes spécifiques. De même, les articles divers, les rapports d'activités sont communiqués au public à travers l'Internet, les radios, la télévision, la presse écrite et les entretiens personnalisés.

3. Mise à jour du site web de ADT-Togo

Ayant opté pour un environnement de qualité, c'est tout naturellement que l'Organisation s'efforce au quotidien de raffiner ses prestations. Ceci est valable dans le domaine de l'information et de la communication aussi. Le site web offre beaucoup d'avantages : il plus lisible, attrayant ; il comporte des documents audiovisuels.

Le site est souvent visité, en témoignent le nombre de candidatures obtenu lorsque l'Organisation a lancé deux appels à candidature internationaux pour le recrutement de consultants sur deux sujets, et les messages d'encouragement reçus pour nous féliciter de nos efforts pour la protection de l'environnement au Togo.

4. Gestion des relations avec le public et les médias

Le Programme Information et Communication a maintenu, voire renforcé ses relations avec le public. Il faut noter la distribution à une échelle relativement importante des publications de l'Organisation, aussi bien pour les mouvements écologiques, la presse, le Gouvernement, les Organisations Internationales, les Ambassades, des personnes ressources et les personnes qui viennent se renseigner au siège de l'Organisation.

Cet effort a tout simplement augmenté la visibilité de l'Organisation qui s'impose davantage comme un acteur important du développement durable au Togo.

5. Activités menées dans le cadre du Sous-programme Informatique

Sous le Programme Information et Communication, le Sous-programme Informatique a pour rôle d'assurer le bon fonctionnement de l'outil informatique dont dispose ADT-Togo pour bien communiquer tant au niveau interne qu'externe.

Ce Sous-programme qui gère le réseau local et le réseau Internet de ADT-Togo, a permis une bonne interconnexion des autres programmes, ce qui a facilité la communication et le partage d'information entre ces derniers et l'extérieur, surtout avec nos partenaires. Outre la maintenance du réseau, le programme a aussi assuré l'installation de nouveaux équipements informatiques, les systèmes d'installation de logiciels et la provision de support des Technologies d'Information et de Communication (TIC) aux membres du personnel. Quant à la maintenance physique des ordinateurs, elle est faite par un technicien sous la supervision du chargé du Programme Informatique.

Le Sous-programme Informatique prend aussi en charge le volet multimédia. C'est ainsi qu'il a contribué à compléter les informations sur le site web de ADT-Togo par des fichiers vidéo, audio, et images. Les vidéos sur des témoignages des communautés avec lesquelles ADT-Togo travaille, des témoignages soulignant les questions environnementales auxquelles les populations sont confrontées.

Pour lire les fichiers multimédia, nous vous invitons à visiter <http://www.amiterre.tg/MEDIA.htm>

Atouts

Les atouts de ce Programme sont :

- La facile accessibilité aux sources d'information (livres, Internet, site web) ;
- La possibilité d'utilisation de deux (2) langues internationales (Français et Anglais) ;
- La disponibilité de certaines informations à moindre coût.

Difficultés

L'insuffisance de ressources financières rend difficiles :

- L'organisation des enquêtes de terrain pour collecter les informations nécessaires pour appuyer des dossiers de publication ;
- L'acquisition d'outils de travail performants (ordinateur, logiciels spécifiques).

Perspectives

Afin de rehausser davantage le niveau de performance de ce Programme, son chargé s'engage à :

- Elargir le nombre de sujets traités et
- Améliorer le travail d'information et de communication grâce à l'appui de personnes ressources de disciplines variées.

Recommandations

Dans le but d'assurer un travail plus professionnel et remarquable, il s'avère nécessaire de :

- Assurer la formation du chargé de programme dans son domaine (maîtrise des outils modernes de communication, y compris la manipulation de caméra en vue de la production de documentaires audiovisuels) et
- mobiliser des fonds pour l'exécution efficiente des tâches consignées dans le cahier de charges du Programme Information et Communication.

Conclusion

C'est connu qu'en matière environnementale, un meilleur accès à l'information et la participation réelle du public au processus décisionnel permet d'opérer des choix idoines et d'appliquer plus efficacement les décisions. C'est dire que sensibiliser le public aux problèmes environnementaux, donne au public la possibilité d'exprimer ses préoccupations et aide les autorités publiques à tenir dûment compte de celles-ci. C'est ce à quoi ce Programme, au jour le jour, se bat. De toute évidence, la tâche est noble mais pas aisée. C'est pourquoi, nous voudrions lancer un appel fort à toutes les volontés qui peuvent apporter leur soutien, sous quelque forme que ce soit, en vue de l'accomplissement de la mission de ADT-Togo.

VI. COORDINATION ET SUPERVISION DES ACTIVITES/PROJETS/PROGRAMMES ET DEVELOPPEMENT DES RELATIONS DE PARTENARIAT

Introduction

Spécialiste des questions de développement et infatigable défenseur des droits des communautés à la base qu'il est, M. TODZRO Mensah assure le rôle de coordination des programmes de développement durable dont la portée est essentielle à l'évolution de l'Association. Le rôle du Directeur Exécutif se renforce au fil du temps, grâce à l'expérience qu'il accumule aux plans national (A) et international (B).

1. Au plan interne

La présence physique et morale effective dont il fait preuve sont des atouts indéniables qui lui permettent d'assurer le bon fonctionnement de l'Organisation, à travers la définition des processus, l'organisation et le contrôle des services/activités, etc.

Le Directeur Exécutif jouit d'une certaine reconnaissance qui rejaillit sur toute l'organisation et vice-versa. Il bénéficie de l'écoute attentive des différentes autorités/institutions publiques, privées et des acteurs de la Société Civile. Ces dispositions et conditions sont un ferment favorisant la mise en œuvre en douce des projets et programmes. M. TODZRO Mensah, a fait un travail de fourmi dans la levée de fonds pour la réalisation du projet d'adduction d'eau de Fiokpo, en prenant contact avec des personnes, en rencontrant des ministres de la République ; son dynamisme et ses talents de diplomate ont été souvent couronnés de succès, témoigne sa désignation comme président du groupe des Organisations de la Société Civile au sein du Comité de Pilotage de l'ITIE-Togo.

2. Au plan international

Au plan international : la volonté de ADT-Togo de rechercher dans la mesure du possible le consensus afin d'obtenir la solution qui satisfasse tout le monde, ou à défaut, mettre d'accord la plupart des parties prenantes sur un sujet, est l'un des fondements des résultats positifs auxquels est parvenue l'Organisation en termes de plaidoyer et de lobbying.

Le Directeur Exécutif a souvent su faire l'unanimité autour du nom de l'Organisation et de son propre nom. Volontiers, confiance lui est faite par ses partenaires pour le proposer à des postes de modération au cours de réunions de la société civile au plan international, ou pour présider une réunion sur un sujet donné.

Afin de suivre des projets de près au niveau national, M. TODZRO a choisi de limiter le nombre de ses missions à l'étranger. Parmi les missions accomplies, on peut noter celles contenues dans le tableau ci-après :

Tableau récapitulatif des missions du Directeur Exécutif

Dates	Lieux	Thèmes
1 ^{er} -6/02/10	Freetown (Libéria)	Atelier de GAWA et de l'UICN/Commission Education et communication
03-14/05/10	New York (Etats-Unis)	18 ^e CSD et 1 ^e réunion préparatoire de Rio+10
14-16/06/10	Dakar (Sénégal)	Révision et mise à jour des politiques et normes de performance de viabilité sociale et environnementale et de la politique de divulgation de l'information
22/06-10/07/10	Paris	Prise de contact avec les bailleurs potentiels
30/08/-1 ^{er} /09/10	Abuja (Nigeria)	Formation sur le 9 ^e FED sur le Projet « sensibilisation de la population riveraine de la chaîne Atakora à la gestion durable de ses potentiels hydro-sylvo-agro-pastoral pour le développement économique
14-24/10/10	Penang (Malaisie)	Assemblée Générale Biennale de Les Amis de la Terre-International sous le thème : « partage d'expérience, Réclamation de nos droits, forêts, Biodiversité et peuples indigènes »
16-17/11/10	Ouagadougou (Burkina Faso)	Formation des communicateurs et gestionnaires de l'information environnementale en techniques d'édition et de diffusion des connaissances mobilisées

Contraintes

Les contraintes signalées dans les années précédentes n'ont malheureusement pas été levées en 2010. Pour faire simple, il faut mentionner que ces contraintes sont restées, pour la grande partie, d'ordre financier. « L'argent est le nerf de la guerre » dit l'adage. Les résultats auxquels nous sommes parvenus plaidant en notre faveur, ceux-ci devraient inciter les financiers à mettre la main à la poche. Mais le processus de reprise de la coopération des bailleurs de fonds avec le Togo s'effectue à un rythme assez lent, si bien que les moyens se font toujours attendre pour financer de façon efficace et durable la gestion durable de l'environnement.

Opportunités

Les plus ou moins nombreuses noués aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur avec les partenaires et la bonne mise en œuvre des projets sont de nature à entrevoir de réelles probabilités de mobilisation de ressources financières et matérielles nécessaires à l'exécution de programmes et projets. Un exemple palpable est l'aval donné par le Programme des Nations Unies pour le Développement, à travers le CC DARE d'ouvrir la seconde phase du projet de sensibilisation sur les changements climatiques.

CONCLUSION GENERALE

L'année 2011 devra être consacrée à « l'offensive dans la recherche de fonds ». Celle-ci devra se bâtir sur une relation à long terme avec les partenaires financiers. Il ne s'agira plus seulement d'apporter des solutions ponctuelles aux problèmes mais, de contribuer réellement à l'éradication de la pauvreté. Ceci passe par la prise en compte des problèmes de façon holistique. Il sera question de construire sur l'expérience acquise, et qui fonctionne bien, et de chercher à élargir l'horizon. 2010, c'est 5 ans du délai pris par la communauté internationale pour l'atteinte des OMD, cela a été une occasion pour faire le bilan des actions menées par notre Organisation pour tenir cet engagement. 2010 qui a marqué également les 20 ans d'anniversaire de la création de ADT-Togo a été une occasion de faire le point de deux décennies de travail en faveur de l'environnement au Togo. Nous pensons humblement que les fruits auront tenu la promesse des fleurs, mais nous espérons du mieux.